



Modèles état des lieux entrée et sortie différents

Par **viel**, le **29/12/2017** à **16:26**

Bonjour,

Ma propriétaire a fait rédiger l'état des lieux de sortie par un ami ,mais était présente .

L'état des lieux d'entrée a été rédigé sur papier libre entre la propriétaire et moi alors que l'état des lieux de sortie a été rédigé sur un imprimé comportant des cases sur l'état de chaque pièce .

Cela ne permet pas une comparaison facile entre les deux états .

Mes questions : Les modèles utilisés pour les états des lieux d'entrée et de sortie doivent - ils être identiques pour pouvoir les comparer correctement ? Puis-je signer cet état des lieux en notant que je le conteste ou refuser de le signer en indiquant que je le conteste ?

Merci pour les réponses .

Michel Viel .

Par **Lag0**, le **29/12/2017** à **22:57**

Bonjour,

Les états des lieux d'entrée et de sortie peuvent être faits sous une forme différente.